



## Le Département de la Somme réaffirme son soutien au monde agricole et annonce de nouvelles ambitions

Amiens, le lundi 29 janvier 2024

Les acteurs du monde agricole se mobilisent partout sur le territoire pour faire entendre leur voix. Le Conseil départemental, dans le respect de ses compétences et de son échelle d'intervention, mène une politique volontariste en faveur de l'agriculture et de la filière agroalimentaire de la Somme, en accompagnant l'adaptation, la modernisation et le développement tant des exploitations que des unités de production. Dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel et pour répondre au plus près à la demande des consommateurs, et notamment des Samariens, le Département a décidé d'accélérer sur les circuits courts.

### Mieux accompagner les 5 000 agriculteurs Samariens

Sur une superficie totale de 620 800 hectares, l'agriculture en occupe 464 170 hectares, soit les trois quarts de la surface départementale. Cette surface agricole est valorisée par 5 070 agriculteurs et 8 910 salariés agricoles dans 4 740 exploitations agricoles.

L'action du Département s'organise autour de trois axes prioritaires :

- **le développement de la valeur ajoutée grâce aux circuits courts et à la transformation des productions, notamment dans les cantines des collèges**
- **le soutien aux agriculteurs fragilisés et au renouvellement générationnel**
- **l'accompagnement des actions à portée environnementale, notamment la production d'énergies renouvelables et aux activités innovantes**

Le Département a récemment réaffirmé son soutien aux agriculteurs locaux en conventionnant avec la Région Hauts-de-France jusqu'en 2027 pour **accorder des aides financières en complément des dispositifs régionaux** aux exploitations agricoles.

Par ailleurs, pour permettre au plus grand nombre d'agriculteurs de la Somme d'avoir accès à l'accompagnement dont ils ont besoin, **le Département a renforcé son partenariat avec différentes organisations professionnelles agricoles et associations.**

Un accord-cadre avec la Chambre d'agriculture de la Somme fixe notamment les objectifs communs et décline des actions concrètes pour accompagner les agriculteurs : aménagement foncier, bâtiments d'élevage, installation de jeunes agriculteurs, gestion de l'eau et des énergies renouvelables, développement des circuits courts (dans une logique de production locale pour une consommation locale).

**Pour l'année 2024, le Département s'est engagé aux côtés des agriculteurs pour 2 168 000 € dont 1 430 000 € pour engager de nouveaux dossiers d'aides aux investissements dans les exploitations agricoles et les industries agroalimentaires.**

#### **Note aux rédactions :**

*Aides du Conseil départemental aux agriculteurs jointes à ce communiqué*

## Une ambition déterminée pour les circuits courts

Une alimentation qui rémunère suffisamment les agriculteurs, c'est possible. Le Département et la Chambre d'agriculture de la Somme ont lancé voici 10 ans la **démarche Somme Produits Locaux** pour favoriser une agriculture diversifiée et durable par la vente directe, et proposer une alimentation de qualité. **Elle a été adoptée par des cuisiniers de collèges** et s'est traduite notamment dès 2012 par la création d'une plateforme (approlocal) pour favoriser la commercialisation en circuits courts.

En 2021, **les 50 collèges publics de la Somme sont entrés dans une démarche « locavores »**, désignant un dispositif d'optimisation des circuits courts et du « bien manger » destiné aux 15 000 collégiens demi-pensionnaires. **Deux chefs cuisiniers du Conseil départemental organisent cet écosystème vertueux** en prodiguant conseil et accompagnement auprès des chefs, tout en proposant aux producteurs locaux de se lancer dans la démarche d'approvisionnement des collèges.

Dix ans plus tard, les résultats sont là : **avec le soutien du Conseil départemental, la part des approvisionnements locaux a triplé dans les collèges par rapport à 2019. En 2023, le montant des achats en circuits courts dans les collèges dépasse les 1,3 millions d'euros.**

En 2024, le Département intensifie son action et fixe un nouveau cap :

- **Les collèges de la Somme ont pour objectif immédiat de monter à 50% d'achats en circuits courts et de proposer aux élèves demi-pensionnaires un menu « 100% local » au minimum une fois par semaine**
- **Les collectivités et les partenaires du Département qui produisent des repas collectifs et que nous aidons (communes, intercommunalités, EHPAD, résidences autonomie, foyers de vie, d'hébergement, structures du handicap...) vont être invités à passer dans une démarche massive et rapide de développement des circuits courts, avec davantage de denrées commandées et produites dans la Somme. Le Département les accompagnera à suivre ce mouvement**

## Un espace « Département de la Somme » au Salon de l'agriculture

En complément de cette dynamique et afin de faire connaître au plus grand nombre les productions et les producteurs de la Somme, **le Département de la Somme sera présent au Salon international de l'agriculture qui se tiendra à Paris du 24 février au 3 mars 2024**. Au sein du pavillon de la Région Hauts-de-France, durant les 9 jours du SIA, les différentes filières seront jour après jour valorisées.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« le Département est naturellement aux côtés des agriculteurs et des éleveurs pour les accompagner dans le développement d'une agriculture économiquement viable. L'État a annoncé de premières mesures. Cela en appelle d'autres. J'ai tenu à aller à la rencontre des agriculteurs afin de mieux comprendre leurs revendications. Elles sont légitimes, surtout lorsque l'on évoque des « surtranspositions » ou encore l'obligation de laisser au moins 4% de leurs terres arables en jachère, ruinant leurs efforts au quotidien. Avec des terres parmi les plus fertiles d'Europe, notamment dans le Santerre et le Vermandois, notre agriculture fait la fierté de notre territoire. Avec Emmanuel Noiret, Vice-président en charge du développement agricole et de la ruralité, mais aussi la majorité départementale et bon nombre d'élus locaux, soutenir le monde agricole en ces temps difficiles est indispensable. Je salue leurs actions qui, dans la Somme, se sont déroulées dans le calme et en responsabilité. »**

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)



## **ANNEXE**

### **Les aides du Conseil départemental de la Somme aux agriculteurs**

#### **Soutien à la filière élevage**

- Cofinancement du Plan de Résilience et d'Adaptation « PRE'AD » : nouvel appel à projets permettant de soutenir les investissements dans le cadre de la nouvelle programmation des aides PAC 2023/2027. Ce dispositif prend la relève du précédent Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles pour lequel une enveloppe de 280 k€/an était consacrée de 2016 à 2022 (1 395 k€ de subvention accordée et 104 exploitations aidées). Le Département va consacrer un financement annuel de 430 k€ en 2023 et en 2024 dans le cadre de cet appel à projets, ouvert sur ces deux années, permettant d'accompagner les projets d'investissement des exploitations agricoles notamment les projets de micro-méthanisation à la ferme et certains investissements liés à l'installation de panneaux photovoltaïques.

#### **Soutien aux Groupements de défense sanitaire**

*dont GDS Bétail (80 000 €) et GDS apicole (5 000 €)*

#### **Evolution des techniques culturales**

- Accompagnement des exploitations dans l'utilisation de nouvelles technologies et dans l'évolution des techniques culturales notamment plus économes en intrants comme l'agriculture intégrée ou l'agriculture biologique.
- Plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France 2023-2027 approuvé par l'Assemblée départementale lors de la session consacrée au BP 2023.
- Soutien à l'innovation : accompagnement de la Chambre d'agriculture dans son projet de création de 4 démonstrateurs territoriaux dans la Somme.

#### **Diversification et valorisation de l'agriculture**

- Développement des circuits courts et de la consommation de produits locaux dans la restauration collective : démarche Somme-Produits Locaux engagée depuis plus de 10 ans.

L'achat de produits locaux par les professionnels de la Somme via la plateforme Approlocal est en progression constante : en 2023, les commandes atteignent près de 2.2 millions d'euros, soit + 117% par rapport à 2019. En 2023, 103 acheteurs principalement de la restauration collective ont acheté en circuit court auprès de 121 producteurs locaux répartis sur l'ensemble du territoire de la Somme.

L'approvisionnement en produits locaux par les 47 collèges samariens engagés représente 62 % des achats. Fruits, légumes, viandes et produits laitiers en circuit court représentent aujourd'hui plus de 35% en moyenne des achats alimentaires des collèges, un chiffre en constante augmentation. La part des approvisionnements locaux a triplé dans les collèges entre 2019 et 2023. Plusieurs collèges sont déjà à plus de 50% de commandes en circuits courts. Les commandes de la Somme sur Approlocal correspondent à 50 % des commandes de la région Hauts-de France. Cela représente 5 fois plus de débouchés pour les producteurs de la Somme que dans le reste de la région.

- Développement de la valeur ajoutée des exploitations en accompagnant les projets de production agricole nouvelle ou à développer mais aussi de transformation et de commercialisation des produits issus de l'exploitation toutes filières confondues (207 exploitations soutenues, 833 226 € d'aides accordées pour les projets de diversification de 2016 à 2023).
- Soutien aux manifestations agricoles (Plaine en Fête, Festival de la Picardie maritime...) et aux démarches collectives d'identification des produits ou exploitations (labels, AOP)

### **Soutien à l'emploi agricole**

- Soutien au renouvellement des exploitants grâce à l'installation de jeunes agriculteurs mais aussi par la promotion des métiers de l'agriculture auprès d'un large public issu ou non du milieu agricole
- Accompagnement des salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des employeurs, faciliter la recherche de foncier pour les installations maraîchères, lutter contre l'isolement des salariés,
- Soutien aux exploitants agricoles qui rencontrent des difficultés économiques ou sociales soit pour des raisons de santé, soit du fait de causes conjoncturelles, structurelles ou techniques. Le Département accompagne ainsi le Service de remplacement qui permet à un agriculteur malade ou accidenté de se faire remplacer à moindre coût pour réaliser les travaux de l'exploitation. Enfin les agriculteurs en difficulté économique sont accompagnés dans le cadre d'un dispositif dédié aux agriculteurs fragilisés confié à Solidarité Paysans et à la Chambre d'agriculture et peuvent bénéficier du RSA.
- En 2023, soutien au développement dans l'ouest de la Somme du dispositif Agr'innov emploi porté par le Service de remplacement et le Groupement d'employeurs. Lancé dans un premier temps dans l'arrondissement de Péronne, Agr'Innov Emploi est un service de formation et d'immersion innovant pour les futurs professionnels de l'agriculture (employé(e)s dans d'autres secteurs souhaitant se réorienter, personnes en recherche d'emploi, travailleurs saisonniers aspirant à un emploi plus pérenne).

### **Développement de l'industrie agroalimentaire**

- Soutien à l'association Agro-Sphères qui a pour mission d'animer et de valoriser la filière agroalimentaire ainsi qu'aux projets d'investissement et de créations d'emploi des entreprises agroalimentaires (10 entreprises soutenues, 1 506 000 € d'aides accordées pour les projets avec 375 emplois prévus de 2016 à 2023).

### **Soutien à la pêche et aquaculture**

- Crédits consacrés au secteur halieutique et à l'accompagnement des activités conchylicoles (22 500 € en 2024).